Comme le monde a été racheté de la servitude du démon par la croix, le prêtre marque l'enfant de ce signe auguste, en disant : "Recevez le signe de la croix tant sur votre front que sur votre cœur; ayez la foi des célestes préceptes, et tachez d'être tel dans votre conduite que vous puissiez devenir le temple de Dieu. "Le prêtre inscrit le signe de la croix sur le front et sur le cœur de l'enfant pour signifier qu'à la foi du cœur il faut unir le témoigna ge de la parole et des œuvres, qu'il ne faut jamais rougir de la foi, par la fausse crainte des jugements des hommes, selon ces paroles de l'Apôtre. "Il faut croire pour obtenir la justice, confesser la foi de bouche pour arriver au salut. "(Rom. X, to.)

Puis, le prêtre, étendant la main sur l'enfant, fait cette belle prière:

Seigneur, Dieu tout-puissant et éternel, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, daignez jeter des regards de bonté sur votre serviteur que vous voulez bien appeler à recevoir les germes de la foi ; chassez de son cœur tout aveuglement ; brisez tous les liens par lesquels Satan le tenait enchaîné ; ouvrez-lui les portes de votre clémence, afin que, imprégné par ce qui signifie votre sagesse, il soit purifié des exhalaisons malsaines du péché, et que, attiré par l'odeur si agréable de vos commandements, joyeux, il vous serve dans votre Eglise, et devienne plus parfait de jour en jour. Par le même Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Après cette prière, le prêtre met un peu de sel sur la langue de l'enfant. Ce sel a été bénit " Au nom du Père tout-puissant, au nom de la charité de N. S. J-C. et par la vertu du Saint-Esprit."

Il est soustrait à toute influence du démon, " par le Dieu vivant, par le Dieu vrai, par le Dieu saint qui l'a créé pour l'usage et le bénéfice du genre humain. En mettant le sel dans la bouche de l'enfant, le prêtre dit : " Recevez le sel de la sagesse et qu'il vous soit propitiatoire pour la vie éternelle. Ainsi-soit-il. " Ces paroles signifient la sagesse, le goût des choses du ciel, que l'Eglise demande à Dieu pour l'enfant, et la double obligation où il sera de se conserver pur et de ne jamais proférer que des paroles assaisonnées du sel de l'honnêteté, de la piété et de la décence.